

# le MAG,

N°79

Automne 2017

st-aignan  
De  
GRAND  
Lieu



## *p.9* *LES FESTIFOLIES* *EN IMAGES*



*p. 6 et 7* La rentrée pour  
462 écoliers



*p.17* De nouveaux rendez-vous  
à la médiathèque

## SOMMAIRE

4

Actu métropole  
et interco

5

Actu mairie

9-14

Dossier  
Les Festifolies  
d'Automne en images

15

Vivre à  
Saint-Aignan de  
Grand Lieu

18

Bloc notes

## APRÈS LES FESTIFOLIES, PAS DE TRÈVE AUTOMNALE

Je veux remercier sincèrement et individuellement tous les agents municipaux, les élus, les bénévoles qui ont œuvré sans relâche ces derniers mois au succès des Festifolies d'Automne. La réussite de ce festival leur revient pleinement ; l'engouement du public pour ce rendez-vous avec l'insolite (près de 19 000 visiteurs malgré le temps chagrin du dimanche) en témoigne. La 3<sup>e</sup> édition vient de franchir un cap. Elle était attendue des festivaliers. Cela prouve que nous avons su investir un créneau qui désormais est notre marque de fabrique.

Pour notre commune, ces moments de grand rassemblement permettent une meilleure identification et une reconnaissance de notre territoire. A travers ce festival, c'est notre image et notre dynamisme que nous faisons connaître. C'est aussi notre identité locale que nous continuons de forger. Il n'est nul besoin de grands discours pour démontrer à quel point la vie locale et la culture sont l'expression du dynamisme de notre commune. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

Chers concitoyens, la fête est déjà passée et nous sommes comblés. Retour à notre quotidien : il est moins jovial, moins sympathique, car, passé ce moment festif, de nombreuses préoccupations nous attendent.

Il en est une que je vous laisse découvrir en page suivante, page 3, concernant la passerelle entre Saint-Rachoux et la Boire de Malet, qui a toute sa raison d'être sur notre territoire communal aux abords des rives de Grand Lieu. Nous avons saisi la justice dès réception le 6 septembre de l'avis défavorable du ministère de la Transition écologique et solidaire. La juge du Tribunal Administratif a tranché, elle n'a pas retenu nos arguments pour surseoir à la décision de l'État. Une action sur le fonds reste néanmoins en cours d'instruction ; elle prendra plusieurs mois.



crédit photo : ©Patrick Garçon

Nous ferons entendre la voix de la raison, mais nous ne faisons pas preuve d'intransigeance et nous efforçons de respecter les décisions de justice. Il reste à en préciser les formes.

Concernant l'aéroport, autre sujet majeur qui nous préoccupe : le verdict du gouvernement quant au transfert est attendu avant Noël. Parfois confiant, parfois dubitatif, parfois pessimiste, je continue sans relâche, jusqu'au bout, à multiplier mes interventions. Cette fin d'année va être cruciale pour notre commune. Nous aurons besoin du soutien de tou(te)s les citoyen(ne)s de bonne volonté.

Je vous dis à bientôt, en souhaitant revenir vers vous pour continuer à construire notre avenir.

**Jean-Claude Lemasson**  
Maire et vice-président de Nantes Métropole

**Édition :** Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson  
• **Directeur de la Rédaction :** Pierre Péran • **Responsable du Service Communication :** Myriam Bouet  
• **Rédacteur en Chef :** Myriam Bouet • **Rédaction :** Myriam Bouet • **Maquette :** Mediaplote Impression à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert. Offset 5

## RIVAGES

Les Festifolies 2017 ont vécu. Elles ont fait la part belle à une mise en scène de notre territoire de légendes. L'heure est venue de poursuivre notre projet baptisé « Rives de Grand Lieu » qui a pour ambition de valoriser notre patrimoine (bâti, environnemental et immatériel). Adopté à l'unanimité au CM du 14 septembre 2015, ce projet de développement comporte cinq volets :

- Le recueil, la valorisation et le stockage de la mémoire vive des riverains de Grand Lieu. Un recensement a été entrepris avec le concours de l'OPCI Ethnodoc, mis en ligne en décembre 2016, qui doit se poursuivre jusqu'en 2020.
- Un Contrat-nature souscrit sous l'égide du département qui vise l'enrichissement de notre connaissance lacustre (en complément de la Maison du lac à Bouaye) en valorisant la Prairie aux orchidées et le site de Saint-Rachoux et la Boire-de-Malet. Ce contrat, encadré par la loi, inclut des associations environnementales. Il stipule que le site doit être protégé et aménagé afin de permettre l'accès du public (Voir encadré).



- La création d'un parc pédagogique qui aura vocation à faire vivre des modes d'agriculture naturels (Projet des Jahardières).
- La restauration du presbytère qui nécessite une réflexion approfondie sur l'usage auquel sera destiné ce bâti communal inscrit en patrimoine

- du "bourg historique" depuis 2012.
- L'organisation du réseau lacustre de Grand Lieu qui doit permettre aux communes riveraines d'assurer ensemble une politique cohérente de préservation et de valorisation de leur patrimoine commun (Voir encadré).

## ... ET PLATELAGES

Parallèlement à la création de la Maison du lac à Bouaye, le conseil Général de Loire-Atlantique avait proposé aux communes riveraines de mettre en œuvre leurs projets de valorisation des rives de Grand Lieu dans le cadre d'une « approche systémique » (partage thématique). Derrière cette offre, une philosophie : « Protéger la nature, c'est aussi la faire partager » pour reprendre le sous-titre d'un ouvrage préfacé par Nicolas Hulot\*. C'est ainsi que Saint-Aignan de Grand Lieu a hérité du thème « Lac & légendes » décliné dans notre projet Rives de Grand Lieu.

Nous avons souscrit en décembre 2014 un « Contrat-nature » avec le département de la Loire-Atlantique. Le cadre réglementaire d'un tel contrat comporte plusieurs exigences parmi lesquelles (outre la protection du milieu) la dimension pédagogique, l'accès

du public au site et la participation d'associations environnementales. Nous avons donc associé au projet *Bretagne Vivante* (entre autres) à qui nous avons demandé un diagnostic sur la faune et la flore et des préconisations en termes d'accueil du public.

C'est dans ce contexte empreint d'écologie que nous avons construit un platelage longeant le ruisseau des Epinais vers la Boire-de-Malet afin d'accéder au site sans le dénaturer. Une construction conforme au PLU de Saint-Philbert de Grand Lieu, dicit la DDTM, car les parcelles concernées sont sur son territoire. Une construction conforme aux nécessités de protection des milieux humides. Une construction incontestable, mais contestée quand même par deux associations : *Bretagne Vivante*, associée au projet, et France Environnement dont le porte-parole est membre (!) de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites..

### ! DÉCOUVREZ NOTRE INSERT SPÉCIAL JOINT AU MAG'

Ces deux associations ont déposé plainte contre le maire de Saint-Aignan de Grand Lieu. En outre, elles siègent toutes deux dans la commission des sites\*\* qui s'est prononcée contre la réalisation du platelage de la Boire-de-Malet. Nous étions depuis sous la menace d'un arrêté de démolition. Nous avons appris qu'il prendrait effet le 15 octobre, "au terme de la saison".

Mais cette décision particulièrement doctrinaire représente une menace contre tous les projets de valorisation paysagère en zones protégées, autour du lac de Grand Lieu comme sur les bords de Loire.

\* « Les parcs nationaux en France » de Patrick Desgrupes et Michel Fonovich, édité chez Aubanel - www.lamartiniergroupe.com  
\*\* Commission départementale des sites de Loire-Atlantique du 10 mai 2017.

## PÔLE INDUSTRIEL D'INNOVATION JULES VERNE



### DES AMÉNAGEMENTS À VENIR

Le pôle industriel d'innovation Jules Verne (PIJV), incluant le D2A, compte environ 8 500 salariés, soit 10 % des

emplois productifs de l'agglomération depuis sa création. Pôle d'activités dédié à l'innovation et à l'excellence industrielle, il regroupe notamment une plateforme de recherche technologique mutualisée, « Technocampus Composites », un centre de recherche mutualisé « Technocampus Océan » et des industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et de logistiques. Avec l'arrivée de la Maison Jules Verne (futur siège de l'Institut de recherche technologique Jules Verne et du pôle de compétitivité EMC2) fin 2019/2020, de la Manufacturing Académie (usine-école qui formera des spécialistes de la production industrielle) d'ici 2020/2021 et de nouvelles entreprises, 5 000 emplois supplémentaires seront créés à l'horizon 2025.

L'ensemble, qui couvre les espaces économiques Moulin Cassé, Airbus Chaffault, Nautilus et D2A dont le bois des Renardières, s'étend sur 70 000 hectares. De nécessaires requalifications d'espaces publics seront à terme engagées sur

cette emprise de territoire. Une étude de circulation a été sollicitée par les Maires de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais.

### UN ITINÉRAIRE VÉLO À DISPOSITION DES ENTREPRISES

Dans un premier temps, un itinéraire jalonné pour les vélos, connecté à l'arrêt de tramway Neustrie (avec 22 consignes vélos sécurisées) a été créé l'an dernier, à la demande des entreprises des technocampus. Il s'agit d'une liaison douce qui dessert le pôle d'activités du Chaffault, Technocampus Composites, le Pôle d'activités Nautilus (ex Croix Rouge), et se prolonge jusqu'au Restaurant Inter Entreprises du D2A.

Les orientations qui seront prises suite à l'étude de circulation et de stationnement, ainsi que les évolutions sur ces secteurs d'activités en pleine mutation feront l'objet de dossiers et points d'étapes au fur et à mesure des avancements dans les pages du Mag'.

## RÉNOVATION DE LA VOIRIE ROUTE DE LA BEAUVAISERIE

Nantes Métropole a réalisé des travaux d'entretien, de rénovation et de sécurité à la Beauvaiserie en septembre, à la demande de la commune. D'un montant TTC de 120 000 €, il s'est agi de rénover les bandes de circulation de la voirie et de reprendre les accotements.



### EMPLOI - FORMATION

#### VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?

Le relais emploi de la mairie est à l'écoute des personnes de 25 ans et plus, en recherche d'emploi. Il propose des services de proximité : des aides et un accompagnement ponctuels, l'affichage d'offres d'emploi, la mise à disposition d'un poste informatique et également l'aide à l'inscription à Pôle Emploi pour les personnes ne sachant pas utiliser l'informatique. Pour tout contact, prendre rendez-vous au service social. Tél. 02 40 26 44 73.

#### JEUNES EN RECHERCHE DE STAGE OU DE CONTRAT EN ALTERNANCE

Le premier répertoire des stages, contrats d'alternance et jobs, co-créé par les communes de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais en lien avec le réseau d'entreprises et d'associations du territoire, recense 350 offres réparties par niveau d'études, sur un panel large d'activités : technique, commerce, services, administratif, bâtiment... Disponible en consultation en mairie et auprès des partenaires de la jeunesse et de l'emploi (lycées, CIO, espace jeunes, pôle emploi, mission locale...), il sera actualisé chaque année.

## DÉFI ZÉRO DÉCHET : PRÊTS POUR L'AVENTURE ?

Entraînez-vous à changer vos habitudes alimentaires et ainsi réduire votre volume de déchets, c'est le challenge que la commune vous propose de relever. Pour s'inscrire, il faut faire vite. À vous de jouer !



Des démonstrations pour le compostage des déchets ont régulièrement lieu près du restaurant scolaire, et village du Moulin des Rives.

Dans le cadre de l'action 21 de son Agenda 21, la commune s'associe de nouveau au challenge organisé par écopôle et Nantes Métropole et vous invite à y prendre part.

Le défi, qui se déroule en équipes, prévoit des temps de rencontres conviviales, un accompagnement, des ateliers (cuisine, formation au compostage...), des visites les samedis matins 2 décembre, 6 et 20 janvier, 3 février, 10 et 24 mars, 8 et 21 avril.

Les règles de participation en dehors des rencontres sont simples : durant le premier mois, les participants devront peser leurs déchets (déchets recyclables,

organiques, verres, cartons) sans changer leurs habitudes et en prenant soin de noter les données relevées sur un site internet dédié. Ensuite, il suffira d'effectuer la même opération mais en ayant mis en place de nouveaux gestes, et de reporter ces nouvelles informations au fur et à mesure. Vous aussi faites partie des familles pleines d'énergie !

**Pour participer (seul, en famille ou entre voisins), faites-vous vite connaître auprès d'écopôle par email : [florian.roquinarch@ecopole.com](mailto:florian.roquinarch@ecopole.com). Renseignements Tél. 02 40 48 54 54.**

### ANIMATIONS TOUS PUBLICS POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Toujours dans le cadre de l'action 21 de son Agenda21, la commune organise des animations et des ateliers pour tous au Jardin de Lecture (ateliers meubles en carton et recyclage) durant la semaine européenne de la réduction des déchets, qui a lieu du 18 au 26 novembre et un marché ludique « du panier au jardin » à l'Espace Vie Locale. Retrouvez le détail des rendez-vous dans le kiosque de Grandlieu du mois de novembre.

### AVENIR DU BOURG : DEUX TEMPS FORTS

L'action 16 de l'Agenda 21 communal prévoit l'organisation de rencontres et partages sur des thèmes d'actualité. Dans ce cadre, deux temps forts seront proposés sur les enjeux du devenir du cœur de bourg :

- Une conférence sur l'urbanisation du bourg qui aura lieu avant la fin de l'année.
- Une concertation sur la requalification et la valorisation du Parc du Presbytère et des équipements sportifs et plus largement des sites allant de la fontaine Saint-Rachoux jusqu'au mur du cimetière, sera lancée d'ici mi-janvier. Celle-ci sera proposée suite aux premiers résultats issus de l'étude du Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement en cours, étude qui a pour but d'aider les élus à définir les orientations futures concernant ces espaces.

Les dates/heures et lieux de ces rencontres seront communiquées dans vos prochains kiosques.

### EXPOSITION DES PHOTOS DU PETIT PATRIMOINE

Les photographes amateurs ayant participé à la balade des curiosités le 4 juin exposaient leurs clichés du petit patrimoine de la commune lors de la journée porte ouverte de l'Espace Vie Locale dédiée aux inscriptions aux activités associatives le 2 septembre. Action 8 de son Agenda 21, la balade attire de plus en plus de participants. Cette année, 150 personnes sillonnaient les chemins à pied ou à vélo à la découverte des curiosités Aignanaises.



## UNE RENTRÉE *APAISÉE*

Apaisée et apaisante, une belle énergie se dégageait dans les écoles lundi 4 septembre. 462 élèves abordaient la rentrée le sourire aux lèvres, tant côté élémentaire que maternelle dans les écoles de la commune, à la grande surprise de la rédaction habituée jusqu'alors pour les plus petits à attendre l'accalmie avant de pouvoir prendre quelques clichés. Sérénité, pour les écoliers en herbe, due en partie aux passerelles mises en place à la maison de l'enfance pour faciliter le passage à la vie scolaire ? Probablement... Le point sur la rentrée des écoliers.

### AU GROUPE SCOLAIRE JULES D'HERBAUGES

351 élèves (139 maternels, 212 élémentaires) abordaient ce premier jour de rentrée avec curiosité. Deux nouvelles directrices en effet prenaient leur poste, Thiphaine Bodin à l'école maternelle et Lucie Rogez à l'école élémentaire. La découverte des deux nouvelles classes créées pour les CM1-CM2 côté cour (voir notre mag'de printemps, page 6) pour libérer des espaces devenus trop étroits dans le bâtiment côté école maternelle rajoutaient à la curiosité ambiante, tant des enfants que des parents qui étaient très nombreux à franchir le portail de l'école. Une prochaine étape, le transfert de l'étude surveillée, actuellement logée dans un préfabriqué, vers un espace remis en disponibilité, devrait intervenir en début d'hiver.



terre » ; un atelier d'expression artistique ; un atelier d'éveil à la danse ; un atelier lecture et comptine bi-langue et un atelier PEPS (parler, écouter, partager, s'épanouir, sur la gestion des émotions, la confiance en soi et la communication bienveillante). Si l'organisation des rythmes scolaires a pu être renouvelée cette année, elle pourrait cependant être remise en question l'an prochain, suite aux annonces faites par le nouveau gouvernement de laisser le choix aux communes de maintenir ou non les temps d'activités périscolaires. Les orientations à prendre pour la rentrée 2018-2019 ne seront décidées qu'à la suite d'une large concertation, laquelle sera engagée prochainement avec les partenaires éducatifs et les parents d'élèves.

### LA TECHNOLOGIE INTERACTIVE EN CLASSE

Deux nouveaux TBI (tableaux blancs interactifs) ont été installés par la commune cet été. Désormais, toute l'école quasiment est équipée, à l'exception de deux classes de maternelle. Le dispositif permet aux élèves, via une connexion à un ordinateur et un vidéoprojecteur, de visualiser sur grand tableau un même contenu numérique, d'interagir en groupe avec un stylet ou du doigt sur les documents projetés, et d'enregistrer le travail réalisé en commun. Le coût des deux TBI, installés dans les deux classes récemment créées s'élève à 4 826,40 € TTC.

### DE NOUVELLES ACTIVITÉS AUX TAP

27 animateurs (12 intervenants extérieurs et 15 agents municipaux) encadrent les 327 élèves inscrits aux temps d'activités périscolaires après la classe les lundis, mardis et vendredis de 15h30 à 16h30. Leur rôle est de proposer et partager compétences et connaissances avec les enfants afin de développer leur intérêt pour une discipline artistique, sportive, culturelle et/ou créer des envies ou des passions. Parmi elles, des nouveautés viennent enrichir l'offre cette rentrée : un atelier « Village Terre et Vie », sur les thèmes « réduire mes déchets », « nourrir ma



### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS

#### Les directrices



De gauche à droite : Thiphaine Bodin à l'école maternelle et Lucie Rogez à l'école primaire.

#### Les institutrices



De gauche à droite : école maternelle : Claudia Bouhier (MS/GS, classe co-animée avec la directrice Thiphaine Bodin) ; école élémentaire : Lucie Davy (absente de la photo, CE2, classe co-animée avec la directrice Lucie Rogez et CE1, classe co-animée avec Valérie Baudouin), Amandine Serenne (CE2), Céline Serrault (CM1-CM2, revient à l'école après deux années), Eloïse Blin (CM1-CM2, classe co-animée avec Christine Hervé).

### ESPACE JEUNES

#### Un nouveau responsable

L'Espace Jeunes s'apprête à accueillir son nouveau responsable le 6 novembre, Matthias Godefroy.

Agé de 30 ans, Mathias bénéficie de plusieurs expériences dans l'accompagnement des jeunes, en tant qu'animateur à la maison des jeunes de Saint-Jean-de-Boiseau, et en tant que responsable à la maison des jeunes de la Rocheservière.

Il occupait dernièrement le poste de directeur de l'accueil périscolaire de Bouaye. Un détail qui saura capter l'attention des jeunes : il est également entraîneur de rugby. Avis aux amateurs !



### À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-PIERRE

Les rires des enfants exprimaient manifestement une joie certaine, là aussi, de retrouver les bancs de l'école. À Saint-Pierre, l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe cette rentrée a permis de réorganiser les classes de maternelle et de CP.

Jusqu'alors regroupées, les classes de grande section maternelle et de CP sont désormais dissociées, et les élèves de maternelle sont répartis selon deux classes : pré-petite et petite section, moyenne et grande section. Côté élémentaire, les trois classes sont réparties comme suit : CP-CE2, CE1, CM1-CM2. Ce sont les CE1 qui ont investi la nouvelle salle disponible transformée en classe à l'étage. Quant aux tous petits de pré-petite

et petite section, le réaménagement est profitable, puisqu'ils bénéficient d'une salle de motricité (et dortoir l'après-midi) à côté de la salle de classe.

Côté effectifs, l'école compte 111 élèves.

### BIENVENUE AUX NOUVELLES INSTITUTRICES



De gauche à droite : Sophie Raulo (MS/GS), Céline Lamy (CM1/CM2), Catherine Colas (PS, classe co-animée avec la directrice, Aurélie Hamoum).



### L'ÉTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES



#### « PLINGYWOOD » EN SCÈNE AU CENTRE DE LOISIRS

Parents et enfants se retrouvaient le 31 août pour le spectacle de fin de saison à la Plinguetière, une soirée « remise des oscar » préparée tout l'été par les enfants

et les animateurs. Mini-camps, sorties, jeux : tous les ingrédients d'un été réussi étaient réunis en juillet et août, sans oublier les piscines du centre plus qu'appréciées les jours de forte chaleur.

La direction du centre, qui fait part d'un effectif réalisé de 1 631 journées/ enfants, pointe néanmoins une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes ; d'autant que des enfants inscrits ne sont pas venus, y compris certains jours de sortie, privant des familles dont l'inscription avait été refusée faute de place disponible.

#### DEUX SÉJOURS À L'ESPACE JEUNES

Séjour de sensations fortes à Longeville-sur-mer et semaine "sea, sun and surf" à Bretignolles-sur-mer ont permis à 24 jeunes de s'initier à différentes activités cet été.



## DU NOUVEAU DANS LES SALLES DE SPORT



Les services techniques ont profité de l'été pour apporter des améliorations dans les équipements sportifs.

À la salle polyvalente, l'ajout d'une cloison à la réserve du bar permet de fermer à clés certains matériels après utilisation (machine à hot-dogs, tireuse à bière...), et l'installation d'un second frigo offre plus de confort pour les stocks de la chaîne du froid. Par ailleurs, la motorisation du réglage de la hauteur des paniers de basket par treuils jusqu'au plafond, permet d'adapter l'espace à toutes les pratiques, sans effort.

À la Pavelle, les sanitaires (douches et wc) sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite ; un point de connexion internet filaire dans la grande salle a été

installé et l'éclairage de la salle 3 a été totalement renouvelé. Dans les deux équipements, un panneau de bienvenue encourageant les pratiques associatives sportives a été posé. Côté tennis, les courts extérieurs ont été nettoyés. Enfin, la commune a pu financer en régie l'achat de près de 6 000 € de matériels associatifs (5 221,20 € de matériels pour la section gymnastique et 725 € d'achats de cercles de compétition et jeux de filets pour le hand et le volley), ainsi que l'achat des treuils motorisés pour les paniers de basket, d'un montant de 3 792 €.

### PLANCHE MIRAUD : L'ANCIENNE CAVE A FAIT PEAU NEUVE



Suite aux travaux de réhabilitation de l'ancienne cave jouxtant le château de la Plinguetière, lesquels ont porté un soin attentif à la conservation de certaines parties d'origine, telle la terrasse en tomette ou la hauteur d'assise du muret, un sentier traversant vient d'être créé, en prolongement de celui déjà existant aux épinais. Bel exemple de valorisation mais aussi de conversion du petit patrimoine : il pourra constituer une halte pour les piétons et cycles. Un banc invitera à s'y poser quelques instants. Des plantations, prévues fin octobre, viendront agrémenter le site. Le coût total de l'opération (travaux et cheminement) est de 20 186,28 € TTC, financé par la commune.

### AUTRES PETITS TRAVAUX D'ÉTÉ

À la maison de l'enfance : reprise peinture d'un pan de mur, ainsi que des ajustements de placoplatre ; à l'Espace Vie Locale : délimitation de la zone de l'escalier, meilleure accessibilité avec peinture sur la main-courante sous escalier, adaptation à l'étage de la disposition du mobilier au regard des évacuations de sécurité.

### SALLE MADELEINE HUET : DES CHEMINEMENTS MIEUX PRATICABLES

Afin d'optimiser l'accessibilité des cheminements en sable autour de la salle Madeleine Huet, résidence du Moulin des Rives, des enrobés ont été réalisés, de nouvelles plantations venant agrémenter l'ensemble.

## RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIFOLIES D'AUTOMNE DES 30 SEPTEMBRE ET 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2017



### FESTIFOLIES À CIEL (C)OUVERT



Les visiteurs des Festifolies ont modifié leurs habitudes. Ils étaient 5 000 promeneurs et plus, dimanche 1<sup>er</sup> octobre, sous un ciel bas chargé d'avions, à arpenter

les chemins humides d'une cité imaginaire. Le gros des troupes s'était déplacé la veille pour profiter des lueurs de l'été de la Saint-Michel et des spectacles de plein air. 200 artistes, au moins autant de bénévoles et près de 19 000 visiteurs en deux jours. Un vrai succès pour ces Festifolies 2017 en dépit d'un ciel mitigé, contrarié peut-être par la parade des pêcheurs capitaux ressurgis des vestiges d'Herbauges.

La découverte par de nombreux festivaliers de la végétation et du paysage lacustre mis en valeur par l'aménagement d'une passerelle en bois, sous la protection d'un robot géant. Un rempart dérisoire contre tous les tartuffes qui veulent nous cacher une nature "que l'on ne saurait voir".

**Pierre Périn**  
Adjoint chargé de l'Animation du Territoire



LES RENDEZ-VOUS PARTICIPATIFS!



LA PARADE COSTUMÉE



LES OBJETS FABULEUX NON IDENTIFIÉS



LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX! L'AVIS DE TEMPÊTE MUSICAL ÉTAIT ANNONCÉ: PLACE AUX CONCERTS, AUX FANFARES!



Lisa URT

Les Tambours du Bourg



Saule

Gabare



I feel good

Tarmac Rodéo

Chotokoeu

# LES SPECTACLES ET ANIMATIONS

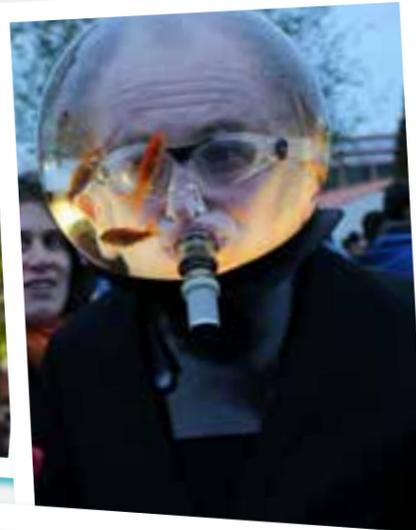
Le marché des artisans



Kum Kum



Les Aquamens



Les Écuries du Trapèze



Dans les jupes de ma maman

Petites fables



Artères : le peuple rouge



Le parcours sensoriel



Les Phalènes

## LA CITÉ FABULEUSE REGORGEAIT DE CRÉATURES... FABULEUSES!



Deca'Dances



L'oasis des alligators

Les exclus de la galette



L'atelier maquillage pour les enfants



Le spectacle pyrotechnique

## LE PUBLIC ENVOÛTÉ!



## LES DÉCORS



Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré le reportage photographique : Solange Lagarde Belkadi, Thierry Morançay et Jacky Potier.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette 3<sup>e</sup> grande édition, et vous donne rendez-vous au prochain festival déjanté !

Retrouvez plus d'images sur facebook et sur [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)



## HISTOIRE

Texte fourni par le Groupe Histoire « Sur les Pas d'Amani ».



Pour cet article sur les mois de juillet, août et septembre 1917, nous vous présentons "Nos soldats Morts pour la France" dans la forme que nous avons choisie pour ces recherches sur la guerre de 1914 - 1918. Dans une première partie du texte nous donnons un témoignage du Régiment dans les jours qui précèdent la bataille, un lien avec le site web permet de retrouver la totalité du texte, puis dans la seconde partie nous présentons le soldat Aignonais Mort pour la France.

### Le 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Colonial cantonné en Meurthe-et-Moselle

Le 24 mai, le 2<sup>e</sup> R.I.C. cantonne à Marainviller et entre en secteur le 25 mai, pour occuper le sous-secteur de Domjevin jusqu'au 21 août. Pendant cette période, l'ennemi effectuait, le 4 août, un coup de main sur le front du régiment. Depuis plusieurs jours, l'activité de l'artillerie ennemie avait augmenté. On se demandait si ses tirs n'étaient pas des représailles sur nos défenses accessoires ou nos batteries qui avaient tiré plus que de coutume, ou des réglages préliminaires en vue d'un coup de main. Cette dernière opinion était celle du chef de bataillon Boennec.

<http://www.blamont.info/textes475.html>

**Est mort pour la France : Pierre Joseph Binot le 31 juillet 1917, à 38 ans, à Herbévillers en Meurthe-et-Moselle.**



Né le 16 mars 1879 à Saint-Aignan de Grand Lieu... Fils de Jean Marie François et de Marie Anne Fleury, nourrice. Cultivateur à Saint-Aignan et Bouguenais. 3<sup>e</sup> Régiment Coloniale et 2<sup>e</sup> coloniale de marche, blessé le 31 octobre 1916 à Belloy en Santerre - évacué pour impotence fonctionnelle du bras gauche par éboulement de tranchée - déclaré inapte pour 7 mois. <http://www.axsane.fr/Chalineens-morts-pour-la-France.html>

### Le 10<sup>e</sup> Dragons sous le commandement d'un Aignonais

[http://www.fortiffere.fr/armee1914/index\\_fichiers/Page1892.htm](http://www.fortiffere.fr/armee1914/index_fichiers/Page1892.htm)



Le 10<sup>e</sup> Dragons commandé par le Colonel Du Plessix faisait partie à la mobilisation de la 15<sup>e</sup> Brigade de Dragons et de la 10<sup>e</sup> Division de Cavalerie. Mobilisé le 2 août, le 10<sup>e</sup> Dragons s'embarque le 3 et débarque le 5, près de Toul; du 7 au 15 août il forme réserve de couverture dans la région de Lunéville.

Le 16 Avril 1917, le 10<sup>e</sup> Dragons est amené à pied d'œuvre près de l'Aisne, attendant la percée; il revient ensuite dans la région de Fère-Champenoise; du mois de mai à la fin de juillet, il prend les tranchées: d'abord devant Prunay, ensuite devant Sillery. Dans le secteur de Ludes et de Sillery, un homme tué, sept blessés, dont cinq le 14 juillet, plus sept intoxiqués.

Le 25 Juillet 1917, le Régiment est affecté comme Régiment de Corps au 37<sup>e</sup> C.A., qu'il rejoint dans la région de Soissons. Le C.A. se transporte ensuite à la 3<sup>e</sup> Armée. À ce moment, le Régiment a la douleur de perdre son chef, le Colonel Du Plessix, qui le commandait depuis le début, chef de valeur que ses forces trahissaient. <http://tableaudhonneur.free.fr/10eRD.pdf>

### Est mort pour la France : Joseph Charles Marie Jochaud du Plessix le 16 août 1917, à 56 ans, à Oulchyle-Chateau dans l'Aisne.

Né le 23 septembre 1860 à Nantes. Fils de Félix Louis Gustave et de Elisa Marie Olive Jégou. Marié en 1888 à Anne Marie Eugénie Rousselot de Saint

Séran. Propriétaire. Engagé volontaire, Colonel du 10<sup>e</sup> Régiment de Dragons.

### Mort accidentelle d'un artificier à l'arrière

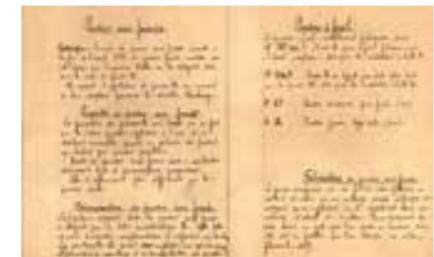
Le rôle des Batteries du 8<sup>e</sup> et du 158<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à pied semble effacé. On en trouve la raison dans leur organisation et la façon dont l'Artillerie à Pied en général a été employée dans cette guerre. N'ayant aucun moyen de transport, elles ont partout été employées comme Batteries de position, affectées à des secteurs du front où elles ont séjourné longtemps. N'ayant pas de matériel organique, elle servaient des pièces diverses de modèle ancien, que les circonstances de la guerre avaient fait amener dans ces secteurs. <http://memoires-de-guerres.var.fr/article.php?laref=8926&titre=cahier-d-artificier-d-ernest-piovant-page-5>



Batterie française dans les Dardanelles, 1915

### Est Mort pour la France : Louis Pierre Jean Marie Roquet, NMR 420, le 17 septembre 1917 à 43 ans des suites d'un accident à Chelles dans la Seine et Marne.

Né à Saint-Aignan de Grand Lieu le 20 juillet 1874 à la Croix Chotard. Cheveux foncés, yeux bleus, 1m76, degré d'instruction 3. Fils de Joseph et de Louise Guilbaud. Marié à Lucie Bretagne. Cultivateur. Soldat canonnier servant puis artificier en 1896. 28<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie.



## OUVERTURE DU SALON D'ART PEINTURE-SCULPTURE

Dans quelques jours, la salle de l'Héronnière accueillera la 25<sup>e</sup> édition du salon des arts peinture et sculpture. Près de 120 œuvres s'offriront aux regards des visiteurs autour de celles de deux invités d'honneur. Poussez les portes de l'art !

Éclectique et authentique, avec le niveau de qualité qu'on lui connaît, cette nouvelle édition en préparation conforte son orientation : puiser prioritairement les talents dans la réserve importante des artistes régionaux, et présenter les œuvres d'un artiste Aignonais. Cette année, deux invités seront mis à l'honneur, Anne Pelosi, peintre, et Jean-Pierre Horiot, sculpteur.

### ANNE PELOSI

#### Les miroirs de l'âme

L'artiste peintre, qui travaille au Mans (72), conserve de son ancien métier de décoratrice et scénographe le goût des textures et des clairs-obscur. Tout est sensation dans ses tableaux, dont le mystère et le calme tranchent avec le vacarme du monde. Chaque élément est soigneusement recomposé à partir du réel afin de « défaire le sujet de ce qu'il a d'anecdotique et le placer sous une lumière d'éternité » (Jean Genet).



### JEAN-PIERRE HORIOT

#### L'équilibre entre satire et farce

L'artiste sculpteur crée quand il ressent. Cela lui garantit une œuvre toujours intacte. Elle se décline en un bestiaire fabuleux, des architectures mythiques et des personnages tout en mouvement, aux postures en déséquilibre, dont le registre relève souvent de la caricature et de la satire. Réduits à l'essentiel, la tête et les mains, ces personnages donnent à voir la complexité de l'étrange comédie humaine.

Le salon se tiendra **du samedi 28 octobre au dimanche 12 novembre**. Entrée libre. Ouvert au public de 15h à 18h en semaine et de 14h à 18h le week-end et jours fériés.

Tout au long de l'exposition, **votez pour votre coup de cœur** dans la catégorie peinture et dans la catégorie sculpture. La remise des prix aura lieu juste avant la fermeture, dimanche 12 novembre à 17h.

### LA MÉDIATHÈQUE S'ASSOCIE AU SALON D'ART

Dans le cadre des passerelles permettant de faire coïncider la programmation culturelle avec les animations de l'Espace Vie Locale et de la médiathèque, le Jardin de Lecture organise deux opérations durant l'exposition :

- salle de l'Héronnière : « Le Jardin de Lecture vagabond », un salon de lecture sur le thème de l'art sera installé dans le hall ;
- à la médiathèque : « Un artiste, un livre », une exposition mêlant des portraits d'artistes du salon 2017 et leurs livres coups de cœur.

## DU NOUVEAU AU JARDIN DE LECTURE



Lecteurs(trices), vous découvrirez en page 18 des rendez-vous inhabituels jusqu'alors au Jardin de Lecture.

La médiathèque enrichit sa palette d'animations nouvelles intra et extra-muros. Toujours dans le but de rendre le livre et la culture plus accessibles à tous. Des spectacles, des rendez-vous, des ateliers, des rencontres d'auteurs, des échanges, de la création... Une offre qui s'étoffe, déjà à l'ouvrage.

En attendant, retrouvez dès cet automne quelques nouveaux rendez-vous :

- « **Melly Malo** », des comptines et jeux de doigts pour les enfants de 6 mois à 3 ans ;

- « **Le rendez-vous des petites oreilles** », un temps dédié aux 4 à 8 ans,
- « **Parlez-moi de** », un temps d'échanges permettant aux lecteurs de faire part de leurs coups de cœur,
- **Des ateliers** en lien avec la programmation municipale,
- Un « **ciné-club** », pour les adultes, avec la projection de films cultes,
- Des rencontres **d'auteurs locaux** et des ateliers d'écriture.

La première bourse aux livres, le 2 septembre, a rencontré un franc succès, bien au-delà de nos espérances (voir page 1 du supplément annuel de la vie locale). Parmi les nouveautés, elle devrait bien sûr être renouvelée l'an prochain.

### PROCHAIN TEMPS FORT

Un des souhaits du Jardin de Lecture est de développer les rencontres avec les auteurs locaux et les résidences d'artistes. Dernièrement, il recevait Pierre Sorin, écrivain boscoën. Samedi 15 décembre, Hélène Gaudy présentera une lecture en musique de l'œuvre produite ces quelques mois autour des Rives de Grand Lieu durant sa résidence d'auteure. Prenez date !



## LES RENDEZ-VOUS DU JARDIN DE LECTURE

« **MELLY MALO** »  
**Mercredi 8 novembre, à 9h30 et 10h30, samedi 18 novembre à 10h45, mercredi 6 décembre à 9h30 et 10h30.**

Comptines et jeux de doigts  
 Enfants de 6 mois à 3 ans  
 Gratuit sur inscription

## LE RENDEZ-VOUS DES P'TITES OREILLES

**Mercredis 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre 2017 à 16h30**

Lecture à voix haute d'albums jeunesse  
 Enfants de 4 à 8 ans  
 Gratuit sur inscription

## PARLEZ MOI DE...

**Samedis 18 novembre et 9 décembre à 11h**

au Jardin de Lecture (se renseigner)  
 Temps d'échanges informels autour d'un thé, d'un café... pour partager ses lectures et ses coups de cœur

## LA MÉDIATHÈQUE S'ASSOCIE AU SALON D'ART

**Du samedi 28 octobre au dimanche 12 novembre**

Lire en P.16  
 « **LE JARDIN DE LECTURE VAGABOND** »  
 hall de l'Héronnière  
**ET « UN ARTISTE, UN LIVRE »**  
 au Jardin de Lecture

## CINÉ-CLUB

**Vendredi 24 novembre à 20h30**  
 Projection d'un film culte (public adulte)

## LECTURE EN MUSIQUE D'HÉLÈNE GAUDY

Auteur en résidence  
**Vendredi 15 décembre à 20h**

## SÉLECTION DE LIVRES À OFFRIR

**du lundi 11 au vendredi 22 décembre**

découvrez une sélection qui pourra vous inspirer pour vos cadeaux de fin d'année

## OCTOBRE

### 25° SALON D'ART PEINTURE-SCULPTURE

**Du samedi 28 octobre au dimanche 12 novembre**

Lire en P.16

## NOVEMBRE

### 25° SALON D'ART PEINTURE-SCULPTURE

**Du samedi 28 octobre au dimanche 12 novembre**  
 Lire en P.16

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

**Samedi 11**

Rendez-vous à 11h au Monument aux Morts

### SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**Samedi 18** Atelier carton le matin (adultes). Atelier furoshiki l'après-midi (familles -enfants à partir de 6 ans-)  
 Gratuits sur inscription au Jardin de Lecture

**Mercredi 22 après-midi**  
 Marché ludique "du panier au jardin" à l'Espace Vie Locale

### CONCERT D'ÉLÈVES DU PATIO MUSICAL

**Mercredi 22 à 20h**  
 salle Paul Pourreau  
 Entrée libre

## FILM-CONFÉRENCE

connaissance du Monde  
 « Norvège et les îles Lofoten », voyages aux 4 saisons  
 Un film de Gérard Bagès  
**Jeudi 23 à 20h30**  
 salle Paul Pourreau  
 Tarif : 5 €, réduit 2,5 € (tarifs sur abonnements à la saison)  
 Réservations en mairie,  
 Tél. 02 40 26 44 44

## DÉCEMBRE

### FILM-CONFÉRENCE

connaissance du Monde  
 « Islande », pays de feu et de glace  
 Un film d'Eric Lorang  
**Jeudi 14 à 20h30**  
 salle Paul Pourreau  
 Tarif : 5 €, réduit 2,5 € (tarifs sur abonnements à la saison)  
 Réservations en mairie,  
 Tél. 02 40 26 44 44

### MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 16**  
 salle polyvalente  
 Animations pour tous et marché

### CONCERT DE NOËL

**Samedi 16 à 20h**  
 église  
 Entrée libre

## SPECIAL SENIORS

### CINÉMA

« Nos plus belles vacances », de P. Lellouche  
**Mardi 14 novembre à 14h30**  
 salle Paul Pourreau  
 Séance suivie d'un goûter  
 Tarif plein : 3 €. Réduit : 1 €.

### NOËL DES AÎNÉS

**Vendredi 15 décembre à 14h30**  
 salle de l'Héronnière  
 Gratuit, sur invitation envoyée aux Aignanais(es) de 75 ans et plus



La carte culturelle des 60 ans et plus (non imposables) de la commune est à renouveler chaque rentrée scolaire, auprès du service social de la mairie. Venir muni(e) de votre dernier relevé de non imposition.

**RENSEIGNEMENTS AU SERVICE SOCIAL.**  
**TÉL. 02 40 26 44 73**

43 minutes et sont « tout inclus » : lessive, assouplissant, désinfectant hypoallergénique et conformes aux normes environnementales sont en effet intégrés. Enfin, un distributeur de boissons est à disposition de la clientèle, ainsi qu'une TV et l'accès à la wifi gratuite.

Bruno Blanchard, le propriétaire, envisage la mise à disposition de services complémentaires (petite couture, repassage). Disposant d'une pièce libre, il recherche un(e) autoentrepreneur(se) intéressé(e) à développer une prestation sur place.

Pour tous renseignements, le contacter au 02 51 78 07 58 et/ou : kate-laveries@orange.fr.

## UNE LAVERIE AU CENTRE COMMERCIAL



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Kate Laveries (speed queen n° 1 mondial) propose le lavage et le séchage en libre-service de votre linge jusqu'à 18 kg. Le magasin, adapté aux personnes à mobilité réduite, est ouvert 7 jours/7 de 7h à 22h. Il est possible sur place de souscrire une carte de fidélité, valable dans les autres magasins Kate Laveries (notamment à Rezé, La Chapelle Basse Mer et Saint-

Sébastien-sur-Loire). Pour 4,5 € à l'achat (payable une seule fois et pour une durée illimitée), cette carte rechargeable offre du pouvoir d'achat, jusqu'à 20 % des sommes créditées sur la carte (lavages et souscription à partir d'une centrale de paiement sur place, chargement de la carte en espèces ou CB sans contact). Les cycles de lavage proposés, quant à eux, durent de 23 à

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

**Aden BRETAUD POMMIER**  
 16.06.2017

**Ilan BARBEY**  
 10.07.2017

**Liam ALZI**  
 18.08.2017

**Izia CHAUVIN**  
 22.08.2017

### MARIAGES

**Sylvain GUÉRY Et Céline GIUDICE**  
 24.06.2017

**Nicolas BOURGEOIS Et Marie BUPTO**  
 01.07.2017

**Clément WALCKENAER Et Clotilde SCHAEFFER**  
 13.07.2017

**Yvan VINCENT Et Florence BAUDRY**  
 22.07.2017

**Alexis PICOT Et Anne-Sophie JANNELLO**  
 05.08.2017

**Philippe COINON Et Sandrine RIGOTTI**  
 12.08.2017

**Benoît GUIHAL Et Anne BEILVERT**  
 19.08.2017

**Pierre DELANOË Et Marion HALBZAJT**  
 06.09.2017

**Flavien MARTINEAU Et Emmanuelle GRENAPIN**  
 08.09.2017

**Sébastien IANOTTO Et Anne-Laure MOREAU**  
 16.09.17

### DÉCÈS

**André ROBERT**  
 22.06.2017

**Joseph ROQUET**  
 03.07.2017

**Jean-Yves GUIBERT**  
 10.07.2017

**Nicole GUILLOU épouse BITON**  
 26.07.2017

**Marie GERNIGON veuve PEYRONNET**  
 05.08.2017

**Eliane MOREAU épouse BITON**  
 10.08.2017

**Henri AUBIN**  
 20.08.2017

**Marcel PROU**  
 29.08.2017

## TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

### LE PLUM : QUEL DEVENIR POUR SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU ?

En 2018, le PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain) en cours d'élaboration devrait remplacer l'actuel. Nous connaissons bientôt l'ensemble des zonages et des règles qui s'y réfèrent : hauteur des constructions, caractéristiques urbaines architecturales, environnementales, paysagères... et aussi les stationnements. Nantes Métropole organisera en octobre une réunion afin d'y exposer tous les éléments qui décideront de l'urbanisation future de notre territoire. Ce PLUM va engager notre commune pour une quinzaine d'années. Il est important que chacun s'informe. Le PLUM aura un effet direct et particulier pour Saint-Aignan de Grand Lieu.

### QUEL EST L'IMPACT POUR LES AIGNANAIS(ES) ?

Le PLUM est commun aux 24 entités de Nantes Métropole. Néanmoins, il s'organise selon les diversités des territoires de chaque commune. On ne construira pas à Saint-Aignan comme à Nantes ! Nous le savons tous, 100 000 habitants viendront grossir la métropole nantaise d'ici 15 ans. Les 24 communes se doivent de les accueillir en leur proposant une qualité d'accessibilité au logement, à l'emploi, aux services, aux équipements dans un espace urbain durable et agréable à vivre et respectueux de l'environnement. Saint-Aignan devra prendre sa part. La vigilance est donc de mise. Le cadre de vie des Aignanais ne devra pas se dégrader tout en acceptant de grandir respectueusement.

### UNE INTERROGATION. QUID DE L'AÉROPORT ?

Comme vous le savez, le PLUM est bâti sur le départ de l'aéroport Nantes Atlantique au profit de Notre Dame des Landes. Or, si l'aéroport venait à ne pas être transféré ? Que devient alors l'application du PLUM pour notre commune ? Les Aignanais se doivent d'avoir des réponses à ces questions.

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » :  
 Virginie MOUGEOT-JOUBERT, Damien HUMEAU,  
 Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

**À DÉCOUVRIR**  
 « Dans la cour d'Eole », un clip d'Anthony Poirier, auteur, compositeur, interprète du groupe Pirum Liqueur, en partie tourné sur le site de Pierre Aigüe  
<https://youtu.be/g59LezMzOnM>  
[www.pirumliqueur.com](http://www.pirumliqueur.com)

**PACS**  
 à compter du 1<sup>er</sup> novembre, l'enregistrement, la modification et la dissolution des Pactes civils de solidarité se tiendront en mairie (et non plus au Tribunal d'Instance).



Invitée d'honneur :

**Anne  
Pelosi**  
peintre

25<sup>e</sup>



Museo de l'arte

# SALON d'art

peinture & sculpture

**Du samedi 28 octobre au dimanche 12 novembre 2017**

**De 15 h à 18 h en semaine**

**de 14 h à 18 h le week-end et jours fériés**

Museo de l'arte



Invité d'honneur :

**Jean-Pierre  
Horiot**  
sculpteur

**Saint-Aignan  
de Grand Lieu  
(44860)  
SALLE DE  
L'HÉRONNIÈRE**



**Renseignements : 02 40 26 44 44 - [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)**